

Édifice municipal 3851, rue Principale Baker-Brook, N.-B. E7A 2A1 Tél.: 506-258-3030 Fax: 506-258-3017 info@haut-madawaska.com

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE 15 SEPTEMBRE 2020 19H

ÉDIFICE MUNICIPAL – QUARTIER SAINT-HILAIRE

DISTANCIATION DE 1 MÈTRE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Présents-te :

Jean-Pierre Ouellet

Maire

Pierre Milliard

Directeur général

Francine Bossé

Directrice générale adjointe, greffière

Conseillères-ers présentes-s :

Quartier Saint-François:

Rino Levasseur

Quartier Clair:

Carl Sawyer

Quartier Baker-Brook:

Francine Caron

Georges Michaud

Quartier Saint-Hilaire:

Nathalie Toussaint

Michel J. Morin

Absent-te: Pierrette Bouchard

Steve Cyr – Le port du masque était obligatoire puisque la distanciation physique était de 1 mètre. Le conseiller a quitté avant que la réunion débute.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est constaté - 6 membres sur 8 sont présents.

3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le maire demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'Ordre du Jour. Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.



4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Résolution no. 2020-09-15(1)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS ANTÉRIEURES

a) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 11 mars 2020

Résolution no. 2020-09-15(2)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 11 mars 2020, tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

Motion adoptée.

b) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique virtuelle du 30 juin 2020 (vidéoconférence en direct sur You Tube)
Résolution no. 2020-09-15(3)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique virtuelle du 30 juin 2020 (vidéoconférence en direct sur You Tube), tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

Motion adoptée.

6. PRÉSENTATIONS, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITIONS ET DEMANDE D'INFORMATION

Aucune présentation, délégation officielle, pétitions et demande d'information.

7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU MAIRE, CONSEILLÈRES - CONSEILLERS

Aucune présentation.

- 8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS
 - a) 3^{ième} Lecture, dans son intégralité, de l'Arrêté no. 2020-14(M19-07) Arrêté modifiant l'Arrêté 2019-07 – Arrêté concernant la collecte et l'élimination des ordures et des matières recyclables pour la Communauté de Haut-

Madawaska. Selon le paragraphe 15(3), (un sommaire peut être lu) de la *Loi sur la gouvernance locale*, L. N.B. 2017, Chapitre 18

Résolution no. 2020-09-15(4)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 3^{ième} Lecture, dans son intégralité, de l'Arrêté no. 2020-14(M19-07) – Arrêté modifiant l'Arrêté 2019-07 – Arrêté concernant la collecte et l'élimination des ordures et des matières recyclables pour la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

b) 3ième Lecture, (par son titre) et adoption de l'Arrêté no. 2020-14(M19-07) Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2019-07 – Arrêté concernant la collecte et l'élimination des ordures et des matières recyclables pour la Communauté de Haut-Madawaska

Résolution no. 2020-09-15(5)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 3^{ième} Lecture (par son titre) de l'Arrêté 2020-14(M19-07) – Arrêté modifiant l'Arrêté 2019-07 - Arrêté concernant la collecte et l'élimination des ordures et des matières recyclables pour la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

9. RÉSOLUTIONS

a) Abrogation de la résolution no. 2017-09-12(10) – Ajout du conseiller Carl Sawyer, pro-maire, à titre de signataire pour tous les comptes bancaires et tous les documents qui sont reliés à Haut-Madawaska

Résolution no. 2020-09-15(6)

Proposé par le conseiller Georges Michaud

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska ajoute Madame Nathalie Toussaint, pro-maire, à titre de signataire pour tous les comptes bancaires et tous les documents qui sont reliés à Haut-Madawaska. Cette résolution abroge ainsi la résolution no. 2017-09-12(10).

Motion adoptée.

b) Demande de financement à long terme auprès de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, Ordre Ministériel no. 20-0019

Résolution no. 2020-09-15(7)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le greffier municipal, le trésorier ou le maire sont autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du

Nouveau-Brunswick une débenture du gouvernement local de <u>Haut-Madawaska</u> d'un montant de **444 000** \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et

Il est résolu que le gouvernement local de <u>Haut-Madawaska</u> convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

Motion adoptée.

c) Demande de refinancement à long terme auprès de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, Ordre Ministériel no. 10-0084

Résolution no. 2020-09-15(8)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Carl Sawyer

Il est résolu que le greffier municipal, le trésorier ou le maire sont autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture du gouvernement local de <u>Haut-Madawaska</u> d'un montant de 95 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et

Il est résolu que le gouvernement local de <u>Haut-Madawaska</u> convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

Motion adoptée.

d) Demande de financement à long terme auprès de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, Ordre Ministériel no. 19-0061

Résolution no. 2020-09-15(9)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le greffier municipal, le trésorier ou le maire sont autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture du gouvernement local de <u>Haut-Madawaska</u> d'un montant de 89 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et

Il est résolu que le gouvernement local de <u>Haut-Madawaska</u> convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

Motion adoptée.

e) Budget 2021 de la Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO) Résolution no. 2020-09-15(10)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska accepte de payer la somme de 171 102 \$, par paiement trimestriel, pour l'année 2021 selon le budget 2021 de la Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO).

Motion adoptée.

10. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

Aucune question.

11. AFFAIRES NOUVELLES

- 1. Correspondances: Aucune
- 2. Invitations: Aucune
- 3. Autres:
 - a) Demande du conseiller Michel J. Morin, voir Annexe A

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Nathalie Toussaint à 19h15.

Jean-Pierre Ouellet

Maire

Francine Bossé

Greffière